



N° D'IMPRIMÉ CV60642154

PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE VOLONTAIRE
D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE

Contrôle volontaire total

DATE DU CONTRÔLE

17/10/2025

N° DU PROCÈS-VERBAL

25020036

FONCTIONS CONTRÔLÉES

Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.

DÉFAILLANCES CONSTATÉES

Défaillances majeures : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire)

1.1.14.a.2. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour usé AVG, AVD
5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadéquat
ARD, ARG

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÈMENT : S013C326

RAISON SOCIALE : CTA DES ESTROUBLANS

COORDONNÉES : 20 AVENUE DE LONDRES
ZI LES ESTROUBLANS
13127 VITROLLES
Tél : 04.42.79.64.33

IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÈMENT : 013C1506

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Immatriculation et pays : GH-677-KG (F)
Date d'immatriculation : 06/07/2022
Date de 1^{ère} mise en circulation : 06/07/2022

Marque

RENAULT

Désignation commerciale

EXPRESS

N° dans la série du type (VIN)

VF1RJK00569328288

Catégorie internationale

N1

Genre

CTTE

Type/CNIT

N10RENC TE00A386

Énergie

GO

Document(s) présent(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

KILOMÉTRAGE RELEVÉ

072849

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIÈRE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	+2.5 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	2 %		7 %	
Forces verticales :	882 daN		529 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	341 daN	324 daN	216 daN	221 daN
Déséquilibre (<20%) :	5 %		3 %	
Forces de freinage (efficacité) :	341 daN	324 daN	216 daN	221 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) :	78 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :	22 %			
Emissions à l'échappement				
Opacité des fumées(0.51 m-1)	C2:0.21 m-1	C3:<0.1 m-1	C4:<0.1 m-1	Moyenne:<0.1 m-1
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-0.9 %		-1.3 %	



INFORMATIONS IMPORTANTES AU VERSO